

Pétanqu'Ensemble

Jouons avec nos différences

3^{ème} EDITION

Venez soutenir l'association TOUS CAP
www.associationtouscap.com



NOUVELLE DATE

Villefranche-sur-Saône

Boulodrome

Vendredi 12 Mai

18h00

Qui sommes nous?

En Beaujolais Val de Saône, près de 2000 personnes vivent avec un handicap mental

Le handicap mental et la Société

Sur notre territoire de Villefranche Beaujolais Val de Saône, il y a près de 2000 personnes en situation de handicap mental. Avec les familles, **ce sont environ 5000 personnes concernées et touchées dans leur quotidien.**

L'association TOUS CAP met tout en œuvre pour accueillir le plus grand nombre de ces jeunes et adultes avec l'ambition de leur faire pratiquer régulièrement des activités sportives et culturelles qui correspondent à leurs envies, à leurs capacités et à leurs besoins.

Prendre du plaisir, prendre soin de soi, être avec les autres, être avec nous, progresser et partager avec sa famille et ses amis....



Partager les émotions Améliorer «l'estime de soi»

Chaque enfant ou adulte handicapé mental se trouve confronté à ses limites. Les éducateurs et bénévoles de TOUS CAP, grâce à un encadrement adapté, permettent le dépassement de soi, l'envie d'oser et de s'essayer à de nouvelles activités.

Prendre confiance en soi.

Prendre conscience de ses possibilités.



S'épanouir avec nos différences

Les loisirs sont de formidables vecteurs d'épanouissement, de reconnaissance sociale. Ils permettent de prendre du plaisir tout en développant l'estime de soi. Ils créent des moments de partage et contribuent activement à sortir les personnes de l'isolement.

Faible autonomie, femmes et hommes de 8 à 69 ans, sportifs débutants ou accomplis, envie de découvrir une activité culturelle, voyager...TOUS CAP développe une réponse pour chaque personne.

L'Avenir - Nos Objectifs

Pourquoi nous soutenir



Tourisme, Sport et Culture, Adapté et Partagé

Avec 150 adhérents en 2022 et une demande d'adhésions en augmentation tous les ans, notre but est de permettre au plus grand nombre d'avoir une activité de loisirs. Répondre aux attentes des adhérents, proposer de nouvelles activités à des prix accessibles pour des personnes qui ont, en grande majorité, de très faibles moyens financiers.

Droit au répit pour les familles, développer les séjours pour les personnes à faible autonomie. Cela demande un accompagnement professionnel individuel.

Notre territoire semi-rural multiplie les distances à parcourir. Se rapprocher des lieux de vie des personnes est essentiel. A cet effet, nous développons des activités sur le territoire Villefranche-Beaujolais-Val de Saône.

Nous avons la volonté de rechercher une réponse adaptée à chacun.



Vivre ensemble, se respecter avec nos différences, changer le regard sur le handicap mental et sortir les personnes de leur isolement.

Répondre à tous.

TOUS CAP doit continuer son développement en renforçant son équipe de professionnels. Avec l'équivalent de 2 personnes à plein temps et malgré la présence forte de nos bénévoles, nous ne pouvons pas, à ce jour, répondre à tous les besoins.

Pétanqu'Ensemble

Jouons avec nos différences

- Dans le cadre du développement de l'association, Tous Cap crée l'événement «Pétanqu'Ensemble».
- Cette initiative est née de la volonté de mettre en place un challenge unique et innovant.
- Nous souhaitons mobiliser et réunir les acteurs du monde de l'entreprise, issus de divers horizons, grâce à une action sportive sociale.
- Ce projet s'inscrit dans la thématique du «mieux vivre ensemble», de l'intégration et mixité sociale. Une occasion privilégiée de marquer votre solidarité.



But

- Permettre la rencontre et les échanges entre les collaborateurs d'une entreprise et des personnes en situation de handicap mental, dans un contexte original, sans hiérarchie tout en gardant une atmosphère sportive amicale et festive.
- Favoriser l'inclusion sociale et contribuer à changer le regard de la société sur le handicap mental.
- Jouer avec ses différences et accepter celle des autres. *Tous différents, Tous Citoyens.*



Objectifs

- Sensibiliser les personnes valides à la différence, mieux se connaître grâce à l'activité partagée.
- Intégrer les personnes en situation de handicap mental dans le milieu ordinaire.



Concept

- Pétanqu'Ensemble réunira des équipes de 3 personnes. Chaque triplette sera composée de 2 salariés de la même entreprise et 1 personne en situation de handicap mental. Les équipes feront chacune 3 parties.
- Les matches seront tirés au sort. Ils se dérouleront en 13 points gagnants ou dans un temps défini.
- L'organisation se réserve le droit d'éviter de faire jouer 2 équipes d'une même entreprise ensemble.



Buffet

- La soirée se terminera par un buffet dinatoire pris avec l'ensemble des participants et des organisateurs à la fin des matches.

Pétanqu'Ensemble

Droit d'inscription



LE DROIT D'INSCRIPTION PAR DOUBLETTE : **160 €***

***Mécénat ou Don entreprise / particulier, coût après déduction fiscale : 64€**

CE PRIX COMPREND:



La participation au Tournoi Pétanqu'Ensemble 2023

Inscription avant le 2 mai



Un souvenir individuel de la soirée



Un visuel de l'entreprise au choix : banderole, roll-up, win flag, etc...à installer dans le boulodrome



Le buffet dinatoire pour les participants et un dirigeant de l'entreprise

100%

Tous Cap est l'organisateur de l'événement. La totalité des fonds récoltés revient à l'association*

*** Association loi 1901, reconnue d'utilité publique par affiliation à la F.F.S.A. donnant droit à une réduction d'impôts selon la loi des finances en cours.**

Assujettie taxe AGEFIPH ou FIPHP: nous consulter pour montant déductible

Pétanqu'Ensemble

Fiche d'inscription

Boulodrome Villefranche
Vendredi 12 mai – 18h.

Coordonnées de l'entreprise		Adresse de facturation	
Raison sociale		Adresse	
Adresse		Contact	
Contact		E-mail	
E-mail		Tél.	
Tél.			

Inscription des équipes			
Nombre de doublettes		X 160€ =	€
Nom du dirigeant présent pour la soirée et /ou buffet dinatoire :			
*Fiche à compléter et à retourner <i>dès que possible</i>, avec un ordre de virement ou un chèque libellé à l'ordre de « Association Tous Cap ». Chèque déposé après événement. *Un reçu fiscal ou Cerfa vous sera adressé, après l'événement, afin de bénéficier de la réduction d'impôts ou réduction de la taxe AGEFIPH/FIPHFP selon la loi des finances en cours.			

Inscription avant le 2 mai
Renseignement : 06 12 95 69 92

Pétanqu'Ensemble

Doublettes inscrites



Doublette	Nom de l'entreprise :		
	Nom/Prénom	Sexe	Adresse mail (1)
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

Il n'y a pas de limite au nombre de doublettes inscrites.

(1) : Les adresses emails récupérées nous permettront de vous transmettre les informations concernant l'association, ses activités, sa newsletter, etc...

Pétanqu'Ensemble

Doublettes inscrites



Doublette	Nom de l'entreprise :		
	Nom/Prénom	Sexe	Adresse mail (1)
9			
10			

Il n'y a pas de limite au nombre de doublettes inscrites.

(1) : Les adresses emails récupérées nous permettront de vous transmettre les informations concernant l'association, ses activités, sa newsletter, etc...

Pétanqu'Ensemble

Règlement

Article 1 : Présentation

- Il s'agit d'un Tournoi amical de pétanque « Pétanqu'Ensemble » destiné aux salariés des entreprises ainsi qu'aux personnes en situation de handicap mental.
- Le tournoi se déroulera au boulodrome de Villefranche-Sur-Saône avec le soutien de Calade Pétanque le vendredi 12 mai à partir de 18h.

Article 2 : Conditions de participation

- Chaque triplette sera constituée de 2 collaborateurs d'une même entreprise et 1 personne en situation de handicap mental, adhérente de Tous Cap. La composition sera faite sur place par tirage au sort.
- Un numéro d'équipe sera attribué en même temps que le tirage au sort.
- Chaque joueur se doit d'avoir son propre jeu de boules (2). (en cas d'oubli, un jeu pourra être prêté)
- Chaque participant doit avoir une tenue adaptée à la pratique de la pétanque.
- Les triplettes composées, par tirage au sort, resteront les mêmes jusqu'à la fin du tournoi sauf accord de l'organisation

Article 3 : Inscriptions

- Le droit d'inscription est de 160€ par doublette et fait l'objet d'une possible déduction fiscale selon la loi des finances en cours.
- Changement de participant possible sur simple envoi d'un mail jusqu'au vendredi 31 mars sur place.
- Aucune inscription ne pourra être faite sur place.

Article 4 : Annulation & Remboursement

- Tout engagement est ferme et définitif et ne pourra pas faire l'objet d'un remboursement complet (déduction des frais engagés) pour quelque motif que ce soit au-delà d'une semaine avant le tournoi. De la même façon, toute facture établie suite à une inscription devra être honorée, même en cas de désistement au delà d'une semaine avant le tournoi.
- L'organisation se réserve le droit de reporter ou d'annuler la manifestation en cas de force majeure (intempéries, crise sanitaire, etc...)
- Si le tournoi devait être annulé, sans possibilité d'être décalé, pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisation, le remboursement des frais d'inscription sera défini en fonction des frais engagés pour le bon déroulement de l'événement.

Article 5: Déroulement sportif du tournoi

- Les matches seront tirés au sort. L'organisation essaiera de ne pas se faire rencontrer des triplettes issues d'une même entreprise.
- 3 parties par équipe. Match en 13 points et/ou au temps selon le choix de l'organisation.
- Chaque joueur se jouera avec 2 boules maximum.
- Les parties seront auto-arbitrées. En cas de litige, un arbitre bénévole pourra intervenir (mesure uniquement).

Article 7 : Récompenses

- La soirée sera clôturée par un buffet dinatoire offert à tous les participants et à un dirigeant de chaque entreprise engagée.
- Pas de classement général, tous les participants recevront un souvenir de la soirée.

Article 8 : Droit d'image

- Les participants sont susceptibles d'être filmés ou photographiés pendant toute la durée de l'événement (avant, pendant et après le tournoi). Les images et/ou vidéos sont enregistrées et pourront être utilisées par Tous Cap à des fins médiatiques, via tous supports de communication existants (TV, internet, presse, réseaux sociaux...).

Article 9. Acceptation du règlement

- Ce tournoi est amical, festif et convivial. Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du dit règlement et en accepter toutes les clauses. Il s'engage à participer en respectant les participants, bénévoles et membres de l'organisation. Le comité d'organisation se réserve le droit d'exclure tout participant si son comportement n'est pas adapté à cet événement. L'organisation décline toute responsabilité pour des vols ou dégradations dans le boulodrome ou sur son parking.



Pétanqu'Ensemble

CONTACT

www.associationtouscap.com

Association TOUS CAP

408 rue des Remparts
69400 Villefranche-Sur-Saône

Jean-Luc Bouchaud
06 12 95 69 92

touscap69@gmail.com

